



**LA VILLE DE NEMOURS**  
(13 000 habitants – 250 agents)

**RECRUTE**

**UN POLICIER MUNICIPAL (F/H)**

Ancienne capitale du Gâtinais français, Nemours bénéficie d'une situation géographique privilégiée au cœur de la vallée du Loing, à l'orée de la Forêt de Fontainebleau.

Située au sud du Département de Seine-et-Marne, à 75 km de Paris, la commune est desservie par un réseau routier, autoroutier et ferroviaire la reliant à la capitale en une heure.

**MISSIONS :**

Sous l'autorité de la responsable du service de la Police Municipale, vous aurez en charge les **missions de prévention nécessaires au maintien du bon ordre, de la sûreté, de la sécurité et de la salubrité publiques, ainsi que la relation de proximité avec la population :**

- Exécuter les ordres et les consignes de la hiérarchie dans le respect des textes, codes et législation en vigueur
- Contrôler : les infractions au code de la route, l'application et le respect des arrêtés municipaux, l'application de toutes les mesures de police prises par Le Maire,
- Signaler les divers dysfonctionnements (techniques, matérialisation, voirie ...)
- Intervenir sur les accidents et catastrophes naturelles
- Assurer les ilotages quotidiens sur la commune avec prise de contact auprès des administrés et des commerçants
- Rédiger : les mains-courantes, procès-verbaux et rapports, arrêtés de police de circulation et débits de boisson, etc ...
- Veiller au respect de la réglementation relative au Code de Santé Publique
- Assurer une présence aux abords des groupes scolaires aux heures d'entrées et de sorties
- Sécuriser la circulation lors des différents évènements et participer aux différentes manifestations

**PROFIL RECHERCHE / COMPETENCES REQUISES / SAVOIRS**

*Fonctionnaire titulaire, cadre d'emplois des Gardiens-brigadiers ou lauréat du concours*

**Être IMPERATIVEMENT à jour des FIA et FCO**

Expérience souhaitée sur un poste similaire

Maîtrise des écrits professionnels et des réglementations en vigueur

Savoir faire respecter les arrêtés du Maire et exécuter les directives données

Savoir appliquer et faire respecter les consignes et les règles de sécurité et salubrité publiques

Grande discrétion professionnelle et devoir de réserve

Aptitude à gérer son stress et à travailler en équipe

Diplomatie, rigueur et pédagogie

Maîtrise des outils bureautiques

## **CONDITIONS DE TRAVAIL**

Poste à Temps Complet (36h15)

Horaires :

- Organisation du temps de travail sur 4 jours par semaine en journée continue, répartis entre le lundi et le vendredi, de 10h15 à 19h15 (dont un jour avec un début de service à 10h)
- Un samedi sur 3 (7h – 15h) payé en heures supplémentaires pour la surveillance du marché
- Sur les différentes manifestations prévues (payé en heures supplémentaires les dimanches et jours fériés)

Lieu de travail : Hôtel de ville, 39 rue du Docteur Choppy 77140 NEMOURS

## **REMUNERATION ET AVANTAGES**

Rémunération statutaire selon grille indiciaire + régime indemnitaire (mensuel et annuel)

Prime exceptionnelle annuelle

25 jours de congés annuels + 6 jours de RTT

Avantages sociaux des enfants du personnel

Participation de l'employeur à la Prévoyance (adhésion facultative) et à la Mutuelle

Poste à pourvoir **dès que possible**

**Merci d'adresser votre candidature à l'attention de Madame le Maire :**

- **lettre de motivation et CV détaillé**
- **copies du permis de conduire**

à :

[recrutements@ville-nemours.fr](mailto:recrutements@ville-nemours.fr)

Nous vous rappelons que conformément au principe d'égalité d'accès à l'emploi public, cet emploi est ouvert à tous les candidats remplissant les conditions statutaires requises, définies par le statut général des fonctionnaires, la Loi du 26 janvier 1984 portant statut général des fonctionnaires territoriaux et le décret régissant le cadre d'emplois correspondant.